

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS. Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. —

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de AUC. ALLIEN.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1874, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise, le Journal de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,

Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal l'Abbeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abbeille d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Mai 1874.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Paris, etc.), times, and train numbers.

Train n° 403. Départ d'Étampes pour Orléans: 5 h. 17 m., matin. | Monnerville, 6 7. | Angerville, 6 19. | Tourny, 7 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 2,683 fr., versés par 19 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 4,624 fr. 46 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 2,345 fr., versés par 16 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 3,323 fr. 29 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 4,296 fr., versés par 8 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 1,200 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 515 fr., versés par 6 déposants.

Il a été remboursé 666 fr. 20 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 25 fr., versés par 1 déposant nouveau.

\* \* La Fanfare municipale d'Étampes donnera, le Lundi 5 Octobre courant, à quatre heures précises, un Concert, sous la Tente du bal Nivalon.

Entrée libre pour les Membres honoraires seuls, sur la présentation de leur carte; les autres personnes paieront 25 centimes.

\* \* Le 23 septembre dernier, le sieur Gentil, coiffeur, s'étant rendu chez le nommé Launay Antoine-Désiré, âgé de 58 ans, pour le raser, trouva ce dernier sans vie, couché dans son lit. Il s'empressa de prévenir M. le Commissaire de police, qui se rendit aussitôt avec le docteur Muret, sur les lieux. Il a été constaté que le sieur Launay s'était asphyxié à l'aide de charbon, vers trois heures du matin. Cet homme était paralysé des jambes et souffrait depuis longtemps d'un catarrhe pulmonaire.

\* \* Jeudi dernier, vers midi, le nommé Mary Cy-

Feuilleton de l'Abbeille

DU 3 OCTOBRE 1874.

LE MISSEL DE LA GRAND' MÈRE.

— Mon pauvre ami, répliqua M<sup>me</sup> Pierrard, tu te prépares une grande déception.

— Que veux-tu dire ?

— J'admets la rupture de ton mariage avec M<sup>lle</sup> Cailliet; d'après ce que tu viens de me dire, elle est forcée; je trouve méprisable un homme qui donne son nom à une femme et son cœur à une autre. — Mais dans l'exaltation de ton rêve, tu oublies ton père, mon ami. Il ne consentira pas à ton union avec M<sup>lle</sup> Duverger.

— Est-ce parce qu'elle est pauvre ?

— Sa pauvreté ne serait pas un obstacle sérieux. Il y a quelque chose de plus redoutable. Quelle figure veux-tu que fasse dans notre maison, dans notre monde, cette petite ouvrière sans instruction et dont l'éducation a été évidemment très-négligée ?

— Chère mère, répondit-il en souriant, M<sup>me</sup> Duverger a été élevée dans un des premiers pensionnats de Paris; quand elle en est sortie à quinze ans — je tiens cela de la directrice du pensionnat elle-même — elle était la meilleure élève de la maison. Sans parler de sa distinction native, Adrienne a reçu l'éducation complète d'une jeune fille du meilleur monde. Je sais bien que

mon père me présentera des objections, mais je t'assure que je n'en suis nullement tourmenté. Ma seule crainte, je te l'ai dit, c'est de n'être pas aimé. En attendant, songeons à ce qui presse le plus, ma bonne mère: il faut sans retard venir en aide à M<sup>me</sup> Duverger et la sortir de l'horrible situation où elle se trouve. Quand iras-tu rue de Seine ? — Des demain.

23<sup>me</sup> Supplément à l'Essai de Bibliographie étampoise.

Quatrième série. — PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE CIVILE, POLITIQUE ET COMMERCIALE ANTERIEURE A 1789.

67<sup>o</sup>. — Magasin Pittoresque, table alphabétique et méthodique des quarante premières années de ce recueil (1833—1872).

Un vol. petit in-4<sup>o</sup>.

On trouve dans cette table les mots Geoffroy Saint-Hilaire, Guettard, la Misère de 1709, les Moulins et leurs origines.

68<sup>o</sup>. — Dénombrement du royaume par Généralités, Elections, Paroisses et Feux, par M. \*\*\* , employé dans les Finances.

Paris, Charles Saugrain, MDCCXIX.

Deux tomes, in-42.

Au tome I<sup>er</sup>, p. 99, on lit le dénombrement suivant de l'ÉLECTION D'ÉTAMPES :

Table with 2 columns: PAROISSES and FEUX. Lists various parishes and their corresponding fire counts.

(1) Aujourd'hui arrondissement de Pithiviers (Loiret). (2) Arrondissement de Pithiviers (Loiret).

Table listing various locations (Bouray, Cerny, etc.) and their corresponding values or counts.

(1) Arrondissement de Pithiviers (Loiret). (2) Arrondissement de Pithiviers, canton de Malherbes (Loiret). (3) Aujourd'hui commune d'Abbeville. (4) Aujourd'hui canton d'Arpajon, arrondissement de Corbeil.

Table listing locations (Varelas, Villeneuve, etc.) and their corresponding values or counts.

69<sup>o</sup>. — Recueil des noms de villes, bourgs, villages, hameaux, fermes et châteaux, qui composent les départements des huit brigades des environs de Paris, le tout rangé par ordre alphabétique, avec les noms de lieux, de la résidence des brigades, de nouvelles maréchaussées qui bornent lesdites brigades de la compagnie de M. le Prévôt Général de l'Île de-France.

A Paris, ce juin 1730.

Paris, impr. de Sevestre, (s. d.), in-8<sup>o</sup>, pièce, à laquelle se trouve jointe une carte générale des maréchaussées du royaume. Gr. in fol., plans.

Avec des indications manuscrites. (Juillet 1730).

(Bibl. Nat., L., F<sup>33</sup>).

70<sup>o</sup>. — Arrest de la Cour du Parlement, qui condamne Louise de Lars, Cantienné Pichard, Marie Soret, d'estre batues et fustigées nues de verges et flétries d'un fer chaud, avec écriteaux portant ces mots: Volieuses de grains pendant la moisson, sous prétexte de glaner, et au bannissement avec sept autres de leurs complices.

Du 23 janvier 1731.

A Clermont, de l'imprimerie de P. Boutaudon, seul imprimeur du royaume.

Pièce in-4<sup>o</sup>, de 3 pages.

L'Abbeille d'Étampes a donné cette pièce dans son numéro du 4 juillet dernier.

71<sup>o</sup>. — Arrest contradictoire de la Cour des Aides, qui décharge le fermier des Aides d'Étampes, des condamnations contre lui prononcées par la Sentence des Elus d'Étampes, du 30 juillet 1733, déclara les vins saisis sur la veuve Guillaume Breton, acquis et confisqués au profit dudit fermier, condamne ladite veuve en 25 livres d'amende et aux dépens, tant des causes principales que d'appel.

NOTA. — La Sentence avait renvoyé le fermier de sa demande avec dépens, faute d'avoir obtenu permission d'entrer chez ladite veuve, surprise vendant vin en fraude, sans déclaration.

Du 26 février 1734.

Paris, chez Pierre Prault, imprimeur des fermes du Roy, 1734. — Pièce in-4<sup>o</sup>, de 3 pages.

dresse de M<sup>lle</sup> Duverger comme étant, parmi ses brodeuses, celle qui peut le mieux me satisfaire.

— M<sup>me</sup> Monteil est bien bonne.

— Elle ne fait que reconnaître le mérite de Mademoiselle qui travaille, paraît-il, dans la perfection.

— On est difficile aujourd'hui et il faut soigner l'ouvrage. Adrienne, montre donc à Madame les entre-deux auxquels tu travailles.

La jeune fille apporta à M<sup>me</sup> Pierrard deux bandes de jaconas, dont l'une, entièrement terminée, présentait des fleurs et des feuillages d'un très-joli effet.

— C'est admirable ! s'écria M<sup>me</sup> Pierrard; ce plumetis est délicieux; je n'ai jamais rien vu de plus délicat, de plus exquis... Vous êtes une petite fée, Mademoiselle. Une tombée de rose se fit sur le visage de la jeune fille.

— Je vois que je peux en toute assurance vous confier l'exécution de ce que je désire, reprit la visiteuse. J'aurai à vous demander de me faire plusieurs applications sur dentelles anglaises. Depuis plusieurs années, je veux avoir une robe de soie brodée au plumetis, et c'est par ce travail que nous commencerons. Voyons, Mademoiselle, donnez-moi votre idée sur l'ornementation.

Adrienne parut hésiter.

— Je suis bien ignorante, Madame, dit-elle, et je ne saurais vraiment pas vous dire...

— C'est de la modestie, j'en suis sûre. Je tiens absolument à avoir votre avis, votre bon goût réglera le mien.

La jeune fille rougit encore.

— Est-ce une robe de couleur ? demandait-elle.



## 720. — Arrests du Conseil d'Etat du Roy :

Le premier qui casse une Sentence des Elus d'Etampes, du 9 avril 1734, et un Arrest de la Cour des Aydes de Paris, du 6 août 1735 Ordonne que la contrainte décernée contre Antoine Duvergé, maître de la poste de la ville d'Etampes, pour les droits de deux poinçons et demi de vin de son crû, par lui vendus en gros, sera exécutée; et que les sommes que le fermier des Aydes avait été contraint de payer audit Duvergé, en vertu des dites Sentence et Arrêt, lui seront rendues et restituées; fait défenses audit Duvergé et à tous autres maîtres des postes du royaume, de prendre la qualité d'écuyer, s'ils ne l'ont d'ailleurs par des titres ou par des charges, sous les peines portées par les Ordonnances et Règlements, et que ledit Arrest sera enregistré sans frais au Greffe de l'Electiion d'Etampes et des autres Electiions du royaume.

Le second déboute ledit Duvergé de son opposition; ordonne que ledit Arrest du Conseil, du 10 avril 1736, sera exécuté selon sa forme et teneur; les commandemens et exécutions faits en conséquence suivis jusques au parfait remboursement des condamnations contenues audit Arrest; ordonne que tant ledit Arrest du Conseil, du 10 avril 1736, que le présent, seront enregistrés sans frais au Greffe de l'Electiion d'Etampes et les autres Electiions du royaume. Condamne ledit Duvergé au coût desdits Arrêts, liquidé à 75 livres.

Des 10 avril et 13 novembre 1736.

Paris, Pierre Prault, imprimeur des fermes du Roy, MDCCLXXXVI.

Pièce in-4°, de 8 feuillets, y compris le titre.

## Nouvelles et faits divers.

— Par décision ministérielle du 25 septembre 1874, insérée à l'Officiel de ce jour, les conseils d'arrondissement se réuniront le mardi 13 octobre pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à trois jours, et le 23 novembre, pour la deuxième partie qui ne pourra durer plus de trois jours.

— La Société d'agriculture de Seine-et-Oise, désirant propager l'emploi de la moissonneuse mécanique, a décidé qu'elle proposerait à MM. les cultivateurs du département les deux prix suivants :

1° Un prix de 200 fr. pour l'emploi de la moissonneuse sur la plus grande étendue d'une exploitation mesurant plus de 1,200 hectares;

2° Un prix de 100 fr. pour les mêmes conditions sur une exploitation de moins de 100 hectares.

Les demandes de renseignements devront être parvenues avant le 15 novembre 1874, au Secrétaire général de la Société.

— Nous croyons être utile aux commerçants qui font usage de timbres mobiles pour leurs traites ou billets, en leur rappelant qu'au terme de la loi, ces timbres doivent être apposés à droite des valeurs, au recto, et à côté de la signature. Les valeurs dont le timbre est collé à gauche sont refusées par la Banque et peuvent donner lieu à l'amende.

— Le Journal officiel contient l'abrogation du décret du 29 août 1873 qui exemptait provisoirement les grains et farines importés en France, de la surtaxe d'entrepôt établie par l'article 3 de la loi du 30 janvier 1873.

A partir du 4<sup>o</sup> octobre, cette surtaxe a été rétablie.

— Voulez-vous chasser de vos étables toutes les mouches qui font le désespoir de vos bestiaux? Suspendez au plafond, à l'aide de deux cordes, une petite planchette horizontale, répandez dessus quelques grammes de chlorure de chaux, c'en est assez.

Fermez toutes les ouvertures, à l'exception d'une seule fenêtre que vous laisserez seulement entr'ouverte; en quelques heures il n'y aura pas une seule mouche dans l'étable; de plus, la très-petite quantité de chlore

— Oui, bleu clair, j'adore cette nuance. L'étoffe est chez ma couturière, demain vous aurez les pièces.

— Une broderie camaïeu pourrait convenir; toutefois, pour une robe riche, une broderie pompador de plusieurs nuances serait mieux encore. Nous ferions une guirlande de bouquets de roses et d'œillets et, à travers les feuillages, courraient des liserons ou des volubilis. Nous répéterions le même ornement aux manches et sur le corsage, suivant la coupe. Si la robe est relevée en pouf, nous pourrions faire descendre de la taille jusqu'au relevé un joli bouquet de roses, et la couturière le terminerait par un nœud de la couleur de la robe.

— C'est cela, dit M<sup>me</sup> Pierrard, sans chercher à cacher sa satisfaction; j'adopte votre plan sans aucune restriction. Combien ce travail vous demandera-t-il de temps?

— Au moins deux mois, Madame, à cause des nuances diverses.

— Et en ne perdant pas une minute, sans doute. Comptons trois mois, Mademoiselle. Ainsi, pendant trois mois, vous allez m'appartenir, vous ne travaillerez que pour moi. Maintenant, il faut nous entendre pour le prix. C'est très-bien d'avoir de belles choses, mais il faut les payer. Estimez votre temps et votre travail, Mademoiselle.

— Vous connaissez ce travail, Madame, dit M<sup>me</sup> Duvergé, vous savez ce qu'il se paie; ma fille acceptera le prix que vous fixerez vous-même.

— Alors, mille francs...

— Oh! Madame, fit Adrienne, c'est trop, beaucoup trop, et je crois que cinq cents francs...

dégagée par le chlorure, loin de nuire aux bestiaux, aura purifié à leur profit l'atmosphère intérieure. En renouvelant l'opération une fois seulement par semaine, il n'y aura jamais dans l'étable de mouches en nombre suffisant pour incommoder le bétail.

## Les chemins de fer depuis 50 ans.

Il y aura l'an prochain un demi siècle seulement que le premier chemin de fer, allant de Stockton à Darlington, a été livré à la circulation publique (27 septembre 1825), et déjà le globe est sillonné, dans toutes les directions, d'un réseau de chemins de fer, qui s'étend tous les jours.

La longueur totale de tous les chemins de fer s'élève à 32,000 milles géographiques, ce qui équivaut à la construction de 2 milles par jour; les rails employés pèsent environ 350 millions de quintaux. Un matériel énorme de 50,000 locomotives, de 400,000 wagons pour voyageurs, et de 4 million et quart de wagons de marchandises, favorise ce trafic; on évalue à près de 80 milliards de francs les frais nécessités par toutes ces voies ferrées.

## Le premier Moutardier du Pape.

« Il se croit le premier Moutardier du Pape, » s'écrie-t-on volontiers, lorsqu'on voit quelqu'un prendre des airs d'importance et montrer des prétentions de grandeur dans un petit emploi. Cette locution devenue proverbiale est une façon d'exprimer la moquerie sur de petites gens qui affichent des airs de grand personnage.

L'origine de ce proverbe est ignorée de beaucoup de monde, la voici :

Le cardinal Dossat, depuis pape sous le nom de Jean XXII, était fils d'un cordonnier de Cahors.

Lorsqu'il monta sur le trône pontifical, ses parents l'assailirent de sollicitations; Sa Sainteté leur donna à tous des emplois lucratifs et faciles à remplir. Déjà il en avait placé un grand nombre, quand il lui arriva de Dijon un cousin auquel il n'avait pas songé. Cependant le Pape lui voulait du bien. Voyons, lui dit le Saint-Père, je cherche un emploi, un moyen de te faire allouer sur ma cassette un traitement qui te donne de quoi vivre. Que veux-tu faire?

— Votre Sainteté, répondit le solliciteur, s'il y a Dijon nous sommes tous fabricants de moutarde.

— Cela me suffit, je te nomme mon Moutardier.

Le cousin bourguignon était dans l'enchantement; il prit un costume vert-pomme avec un moutardier en sautoir et pour devise : *Je chatouille la bouche et je pique le nez.*

A quelque temps de là arriva de Cahors un nouveau cousin. Il venait aussi solliciter et était appuyé par le Moutardier.

Le Pape qui était fatigué du nombre toujours croissant de ses cousins, essaya de se débarrasser de ce nouveau venu et s'y prit ainsi : il lui promit la place de second Moutardier à la condition que le premier y consentit. Sachant combien le dijonnais était fier de son emploi, il comptait sur son refus pour évincer l'autre.

Peu de temps après, les deux cousins se présentèrent ensemble chez le Saint-Père.

— Eh ! bien, dit le Pape au Moutardier, consentez-vous à partager votre charge avec notre cousin ?

— Bien volontiers, répondit le bourguignon; s'il devient le second Moutardier, je monte en grade et Votre Sainteté daignera m'accorder le titre de Premier Moutardier.

Jean fut pris au piège et donna son assentiment.

## Histoire des moyens d'allumer du feu.

Le plus ancien moyen est le frottement d'un morceau de bois blanc et d'un autre de bois dur. Depuis plus de mille ans on connaît le briquet, formé d'un silex et d'un morceau d'acier. Au quatorzième siècle, on

— Cinq cents francs pour trois mois de votre temps et de votre merveilleux travail ! s'écria M<sup>me</sup> Pierrard, je n'oserais point vous employer à d'aussi modestes conditions, Mademoiselle. D'ailleurs, M<sup>me</sup> votre mère vient de dire que vous accepteriez le prix que je fixerais. J'ai dit mille francs, ce sera mille francs. Et comme vous n'êtes peut-être pas riches en ce moment, je me permettrai de vous avancer la moitié de la somme.

Elle tira de sa poche un petit rouleau d'or et le mit dans la main d'Adrienne, malgré sa résistance.

— Mais je n'ai pas encore travaillé, disait la jeune fille d'une voix tremblante d'émotion, une si forte somme... je ne peux pas accepter...

Et elle regardait sa mère pour surprendre un signe qui lui dictât sa conduite.

Rien de tout cela n'échappait à M<sup>me</sup> Pierrard dont la physionomie calme et souriante exprimait la plus sympathique bienveillance.

— Puisque Madame le veut, accepte, mon enfant, dit M<sup>me</sup> Duvergé.

Elle était elle-même vivement émue. Deux grosses larmes descendaient lentement le long de ses joues amaigries.

— Si vous le voulez, Madame, reprit Adrienne, j'irai prendre la robe chez vous ou chez votre couturière.

— Non, non, je l'apporterai moi-même ou je vous l'enverrai par ma femme de chambre.

— J'aurai besoin de vous consulter plus d'une fois.

— Nous aviserons. Je dois vous dire que je n'habite pas à Paris; j'y suis pour quelques jours seulement.

Adrienne tressaillit et M<sup>me</sup> Duvergé redressa la tête.

se servait d'un briquet formé d'un silex, un morceau d'acier et du linge brûlé. Aux quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième siècles, on enferme tous ces objets dans des boîtes diversement disposées. Dans l'Erzoberge on emploie le bois pourri, ou bien du linge brûlé. Au dix-huitième siècle, on leur donne la forme de la batterie de fusil. Plus tard, on imagine les briquets de poche et on emploie l'amadou au lieu de linge brûlé.

Déjà, au treizième siècle, on se servait de lentilles; puis on utilisa l'électricité pour enflammer du coton imprégné de colophane. On se servait d'une bouteille de Leyde pour faire jaillir les étincelles. Furstenberg, en 1780, à Bâle, découvrit qu'au moyen d'étincelles produites par l'électrophore, on enflammait l'hydrogène. Ehrmann, à Strasbourg, construisit un briquet à peu près semblable.

En 1823, Döhreiner employa la mousse de platine pour enflammer l'hydrogène. En 1770, Dumoustier et plus tard Mollet découvrirent le briquet pneumatique à air comprimé. D'après Anderson, une penne de l'Asie, les Kakyens ou Chingspaws, s'en sert encore.

En 1806, Berthollet découvrit que le chlorate de potasse et l'acide sulfurique concentré se décomposent et enflamment les corps combustibles; on fit alors des briquets par trempage; une demi-livre de chlorate de potasse suffisait pour 400,000 allumettes, et pourtant le 100 coûtait deux tiers de thaler. On employait l'abeste comme corps spongieux pour retenir l'acide sulfurique. Un menuisier de Munich, Weillhofer, découvrit à ors un rabot permettant de faire, en dix minutes, 500 allumettes de 3 pieds de long. Un merle fut l'occasion de cette découverte. Weillhofer l'obtint au moyen de ce secours important. En 1669, Brandt avait découvert le phosphore; le premier briquet à phosphore était un vase de terre rempli de phosphore. On l'enflammait avec un fil de fer rouge. On fermait le vase, puis on le rouvrait pour y plonger une allumette souffrée.

Un Italien, Peyla, imprégnait une mèche de coton avec un mélange de phosphore, de soufre et d'huile distillée; il l'enfermait dans un tube de verre. En frottant rapidement cette mèche, on l'allumait.

Enfin on découvrit que des mélanges de chlorate de potasse s'allumaient par le simple frottement ou avec une étincelle électrique. En 1832, on découvrit les allumettes à friction, de Congrève, avec un mélange de chlorate et de sulfure d'antimoine. Elles s'allumaient difficilement. En 1833, on voit à Vienne la première allumette à phosphore préparée par Romer et Preschet avec un mélange de chlorate de potasse et de phosphore. Elles furent interdites comme trop dangereuses. On remplaça le chlorate de potasse par le salpêtre. Depuis 1845, on se sert de ce mélange ou d'autres analogues. Enfin le phosphore amorphe, découvert en 1847, par Schroter, conduisit aux allumettes suédoises.

— VARIÉTÉS.

A propos de la représentation au bénéfice de M<sup>me</sup> Déjazet, due à l'initiative du journal le Gaulois, représentation dans laquelle la bénéficiaire a chanté *La Lisette* de Béranger, M. Clarette raconte l'histoire suivante dans l'*Indépendance belge*. C'était à l'époque où la célèbre artiste le chantait au Palais Royal.

Déjazet, enchantée des braves recueillis chaque soir, voulut les reporter au chansonnier lui-même :

« Monsieur, écrivit-elle à Béranger, je suis heureuse d'une admiration que sa douce mélodie ferait revivre si jamais elle pouvait s'éteindre. Son cœur d'artiste m'accorde plus d'éloges que je n'en mérite. Le succès est-il douloureux quand on chante Béranger? Plus d'une fois déjà j'ai dû le mien à ce grand nom (Déjazet avait joué naguère un vaudeville, les *Chansons de Béranger*).

« Aussi, est ce après l'hommage que le monde entier lui rend par ma bouche que j'ose, moi, pauvre rien, lui offrir celui de ma sincère reconnaissance.

« VIRGINIE DÉJAZET. »

— Adrienne, ne dois-tu pas sortir pour faire un petit achat?

Puis, tout bas à la visiteuse :

— Madame, je désire causer seule un moment avec vous.

Le regard anxieux de la jeune fille interrogea sa mère : mais ne recevant pas de réponse, elle salua silencieusement M<sup>me</sup> Pierrard et sortit.

— Madame, reprit la veuve, je prends vis-à-vis de vous une bien grande liberté, excusez-moi.

— Ma sympathie vous est acquise, répondit M<sup>me</sup> Pierrard très-intriguée, vous pouvez parler sans crainte.

— Je ne commettrai pas l'indiscrétion de vous demander votre nom, Madame; mais permettez-moi de vous adresser une question : Avez-vous des enfants ?

— J'ai un fils unique.

— Qui demeure à Paris ?

— Depuis quelques mois.

— Madame, pouvez-vous m'assurer que Monsieur votre fils n'est pour rien dans la visite que vous nous faites ? Oh ! je vous en prie, répondez-moi.

— Eh bien ! oui, c'est parce que mon fils m'a parlé de vous, de votre douloureuse position que je suis venue.

— Merci. Maintenant, je puis vous dire pourquoi j'ai eu la hardiesse de vous interroger. Il y a quelque temps, un jeune homme a rencontré ma fille, par hasard; il lui a parlé, l'a questionnée, elle a répondu. Je l'ai blâmée... le mal était fait. Ce jeune homme, Madame, j'en suis sûre maintenant, c'est votre fils. Que, bonne comme vous l'êtes, vous veniez à notre secours, que vous donniez à mon enfant du travail, du

A ce joli billet, Béranger répondit par une lettre non moins galement tournée :

Non, mademoiselle, vous ne me devez rien. C'est, au contraire, moi qui suis votre obligé. Avec des auteurs distingués, à qui je dois des actions de grâces, vous avez travaillé à ressusciter quelques-unes de mes filles chéries, et votre rare talent, adoré du public, a réveillé bien des fois le souvenir du nom de leur père dans un pays où les noms sont bien vite oubliés. Vous avez été un habile commentateur de mes fugitives productions. Pouvais-je, mademoiselle, en avoir un plus aimable et plus intelligent ! Les commentaires sont bien souvent au-dessus du texte; le mien s'est enrichi de tout l'esprit qu'on vous reconnaît, et bien des écrivains ont pu me porter envie.

Si je n'avais eu le tort si ridicule de venir au monde trente ans avant vous, mademoiselle, il me semble que vous eussiez été ma première sœur; mais, M. Vandербurch aidant (l'auteur des *Chansons de Béranger*), vous avez été bien véritablement la seconde. Aujourd'hui qu'à la prière de M. Bérat votre art enchanteur vient encore de rajouter le cœur d'un vieillard, permettez que du fond de sa retraite il vous offre ses hommages et ses remerciements.

BÉRANGER.

Béranger, qui n'est jamais allé beaucoup au théâtre, n'y allait déjà plus du tout à ce moment-là. Déjazet vint, chez lui, lui chanter la *Lisette* :

Elle s'assit à côté de Béranger et, tandis qu'il lui serrait les mains en étouffant ses larmes, elle fredonnait, d'un accent pénétré, la chanson qui faisait courir Paris :

Enfants, c'est moi qui suis Lisette,  
La Lisette du chansonnier....

Béranger ne dit pas un mot; il était plus pâle que la chanteuse; dans un coin de l'appartement, M<sup>me</sup> Judith Frère, la véritable Lisette, la bonne vieille qui devait (Béranger l'espérait) répéter ses chansons et qui mourut avant lui, M<sup>me</sup> Frère essayait ses pleurs. Lorsque Déjazet eut fini, le chansonnier se leva, il prit à deux mains le front de la jeune femme et y mit longuement un baiser en disant : Ma fille !

Jamais Déjazet n'a donné une représentation qui lui eût été mieux payée.

## Les Oiseaux académiciens.

FABLE.

Jadis quelques oiseaux, professeurs de musique, Possédaient dans les bois un cercle académique; N'en riez pas, Messieurs, j'en ai mille témoins, Certes une Académie est chose assez commune, Mais s'ils n'en avaient pas, vous conviendrez du moins Qu'ils pouvaient en avoir une.

Un jour que du printemps il chantait le retour,  
La Mort, sur le Pinson, s'abat comme un Vautour.  
Hélas ! l'homme et l'oiseau ne sont rien dans l'espace !  
Il chantait !  
La Mort passe,  
Il se tait !...

Grande rumeur parmi nos volatiles !  
Dans leur Académie il faut un remplaçant,  
L'intrigue met en jeu mille ruses subtiles.  
Et pour un qui rend l'âme en voici plus de cent :  
Le Canard, le Dindon, le Paon, tous gens de plumes,  
Dont le monde connaît la sottise et l'orgueil,  
Se présentent armés de livres, de volumes,  
Dans le niant espoir d'occuper le fauteuil.  
Cependant on comptait plus d'un oiseau poète  
Parmi les prétendants ;  
C'étaient le Sansonnet, le Merle, la Fauvette,  
De plus, le Rossignol s'était mis sur les rangs.

Qui fut nommé, Messieurs ? — Je vous le donne en treize,  
Le Rossignol !... la Fauvette !... — Pardon.  
On choisit mieux chez les quarante.  
Ce fut le Paon, le Canard, le Dindon ;  
Mais comme un suffisait, on fit le ballottage,  
Et grâce à son habit, le Paon eut l'avantage.

AUGUSTE ROUSSEL.

— Comment savez-vous cela ?  
— Malgré le soin qu'il met à se cacher, ma fille l'a deviné, aperçu... Elles ont de bons yeux, les jeunes filles ! Mais une mère ne les a pas moins bons. J'ai remarqué qu'elle regardait souvent de ce côté, j'ai vu plus d'une fois son visage s'empourprer et, ma main sur sa poitrine, j'ai senti les battements précipités de son cœur. Elle a dix-huit ans, Madame, et je lui ai donné un cœur en la mettant au monde. Ah ! il s'agit du bonheur de nos deux enfants, et vous seule pouvez les sauver ! Je vous en supplie, emmenez votre fils.

M<sup>me</sup> Pierrard saisit une des mains de la veuve, et la serra dans les siennes. Elle était vivement impressionnée.  
— Je vous remercie de votre confiance, dit-elle, et je vous promets de ne pas perdre de vue un instant le bonheur de nos deux enfants.

Elle se leva. Malgré la faiblesse de ses jambes, M<sup>me</sup> Duvergé l'accompagna jusque sur le carré.



Les Commandements du Chasseur.

Sans rechigner tu sauteras De ton lit matinalement. Dans les champs tu réchineras Jusqu'au soir inclusivement. Beaucoup de chasseurs tu verras Mais de gibier aucunement. L'œuvre de mort n'accompliras Que dans tes rêves seulement. Les poulets tu respecteras Ainsi que les chats même ment. Le chien d'autrui tu ne prendras Pour un lièvre devenu grand. Ton camarade tu tueras Le moins possible assurément. Ton fusil tu déchargeras En revenant, soigneusement. Vers huit heures tu rentreras Anéanti complètement. Et jamais ne rapporteras Qu'un moineau mort d'isolement.

A moins que ce ne soit ton chien !!! — Un monsieur, victime de la maladresse d'un coureur, reçoit dans la rue une énorme ardoise sur la tête. — Dites donc ! eh ! là-haut, dit-il, faites donc attention, vous ne voyez donc pas ce que vous laissez tomber ? — Parfaitement, bourgeois ; mais je vous en prie, ne vous dérangez pas, je vais descendre pour la ramasser.

Le Principal du Collège a l'honneur de prévenir les familles que la rentrée des classes, fixée au lundi 5 octobre, est reportée, par décision de M. le Ministre, au Mercredi 7 Octobre pour les pensionnaires, et au Jeudi 8, pour les externes. La messe du Saint-Esprit sera célébrée le jeudi 8 octobre, à huit heures précises ; il y aura classe immédiatement après la messe.

Objets trouvés.

Il a été trouvé et déposé au bureau de M. le Commissaire de police, où l'on peut les réclamer, les objets suivants :

- 1° Le 14 septembre, place Saint-Gilles : un portemonnaie contenant quelques pièces d'argent et deux petites clefs ;
2° Le 20, près l'établissement de la Rotonde où se tenait l'Exposition d'horticulture : une face à main en argent ;
3° Le 24, vers trois heures du soir, route de Dourdan, dans le tas d'ordures provenant des boues de la ville : une fourchette en argent marquée de deux initiales.

M<sup>me</sup> LANG, dentiste, prévient ses clients qu'elle est venue se fixer à Etampes, 83, rue Saint-Jacques. Elle se charge comme toujours des soins de la bouche et de la pose des dents. — En cas d'absence, s'adresser chez son gendre, M. FERTIER, docteur, 26, boulevard des Italiens. — Madame LANG sera toujours chez elle les jours de Marché franc. 4-3

MAISON BOUCHÉE FILS MARCHAND DE BOIS ET DE CHARRONS, Faubourg Saint-Jacques, n° 46, En face les promenades du Port.

M. BOUCHÉE a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire des approvisionnements de Bois de chauffage et de Charbon de terre. Il est donc, dès aujourd'hui, en mesure de satisfaire à toutes les demandes qui pourraient lui être faites. 9-6

M<sup>e</sup> PASQUET, notaire à Chalo-Saint-Mard, par Etampes, demande un Principal Clerc. — Se présenter.

M. GENEVRIER FILS, quincailler à Etampes, rue Saint-Jacques, demande Un Apprenti. 4

— A bientôt, dit-elle. Et elle descendit rapidement l'escalier.

IX

Edmond Pierrard attendait impatiemment le retour de sa mère.

— Eh bien ! lui demanda-t-il aussitôt qu'elle rentra, faut-il que je t'oublie ?

— Je ne suis pas plus forte que toi répondit-elle ; M<sup>me</sup> Duverger et sa fille m'ont ensorcelée. Mais parlons sérieusement : ton imprudence peut avoir des conséquences terribles.

— Quelle imprudence ?

— Cette chambre que tu as louée... M<sup>me</sup> Duverger t'a vu, reconnu... Sa mère s'est aperçue qu'elle regardait trop souvent de l'autre côté de la rue et elle trembla pour le repos de son enfant...

— Achève, ma mère, achève...

— Enfin, si Adrienne ne t'aime pas encore, elle est bien près de t'aimer.

— Adrienne m'aime ! ah ! tu me rends fou de bonheur, s'écria-t-il.

— Edmond, tu me désespères. Depuis hier je vis comme au milieu d'un tournolement vertigineux, et maintenant que j'ai vu M<sup>me</sup> Duverger, je suis épouvanté.

— Je ne te comprends pas.

— Mais, malheureux enfant ! tu ne vois donc pas que tu marches vers un abîme ! Que feras-tu devant l'autorité de ton père ?

M. H. JACOB, facteur et accordeur de pianos, 42, rue des Petites-Ecuries, — ci-devant 49, rue des Martyrs, Paris, — est en ce moment à Etampes. — Les clients non abonnés sont priés d'écrire : chez M. CLICHY, hôtel du Grand-Courrier.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCE.

Du 29 Septembre. — COLLIN Léonie, au lieu dit la Croix-de-Champdoux.

DÉCÈS.

Du 28 Septembre. — ELIE Albert-Isidore, 49 mois, rue Reverseux, 44. — 29. CHENU Clémentina, 40 ans, veuve Boudier, rentière, rue Saint-Jacques, 71. — 30. PÉRINET Marie-Françoise-Pauline, 57 ans, femme Mathieu, rentière, rue de la Tannerie, 42. — 2 Octobre. MILLÉ Etienne-Joseph, 76 ans, ancien tisserand, à l'Asile des vieillards.

Pour les articles et faits non signés : Aca. ALLEEN.

Almanach illustré de la Jeune Mère

Par le Dr BROCHARD, \*, rédacteur en chef de la Jeune Mère, 4<sup>me</sup> année, 1875, 4 vol. in 16 (4). Prix : 50 centimes.

L'Almanach illustré de la Jeune mère, que nous analysons aujourd'hui, a pour but de vulgariser l'œuvre déjà si populaire du journal la Jeune Mère.

En publiant cet Almanach, le docteur Brochard a voulu répandre dans toutes les classes de la société de saines notions sur l'hygiène du premier âge ; il a voulu apprendre à toutes les mères à bien élever leurs enfants. La grande mortalité des nouveau-nés, en France, n'est pas due aux maladies qui frappent ces petits êtres. Presque toujours, elle est due à des erreurs de régime, à des fautes commises contre l'hygiène. L'excessive mortalité des nourrissons n'est pas due, comme on le croit, à l'incurie des nourrices mercenaires. Elle est due surtout à l'ignorance des mères qui ne savent pas mieux élever leurs nouveau-nés que les nourrices elles-mêmes. Apprendre aux femmes de la campagne, comme à celles de la ville, à nourrir leurs enfants, leur enseigner, ce qu'elles ignorent presque toutes, les soins que réclament les nouveau-nés pendant les premières semaines, les premières années de leur vie, tel est le but de cet Almanach, qu'il est du devoir de tous de propager.

(1) Paris, E. Plon et C<sup>ie</sup>, éditeurs ; et Lyon, P.-N. Jossierand, éditeur.

— DEMANDEZ CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES : L'Almanach du Voleur illustré pour 1875. — Cet almanach, dont la popularité est consacrée par dix-sept ans d'existence, contient dans ses 48 pages 36 gravures, dont plusieurs sont du grand format. On y retrouve avec un intérêt avivé par un récent événement, une très-curieuse physiologie du grand procès Bazaine, illustré des vues et portraits qui s'y rattachent ; l'incendie de l'Opéra ; la statue de Jeanne d'Arc ; le nouvel hôtel de M. Thiers ; le projet de l'église monumentale de Montmartre ; Michelet ; Jules Janin ; le maréchal Concha ; le cardinal Guibert, archevêque de Paris ; le duc Decazes ; les deux étoiles du Théâtre-Français, Mesdemoiselles Croizette et Sarah Bernhardt ; les copies des plus belles œuvres du Salon de 1874 ; les charges, merveilleusement réussies, de M. Lecoq, le célèbre auteur de la musique de Madame Angot, de Mounet Sully du Théâtre-Français, etc., etc. Aucun autre n'offre une telle variété d'illustrations. Prix :

— Ne t'ai-je pas assuré que je répondais de tout ? — Tu ne m'as rien dit que j'aie pu prendre au sérieux. — Au fait, si Adrienne m'aime, je n'ai plus rien à cacher ! s'écria-t-il. Je vais te montrer mon talisman. Il sortit de la chambre et rentra un instant après tenant un papier dans chacune de ses mains. — Tiens, lis, dit-il à sa mère en les lui tendant. Elle lut rapidement. — Edmond, prononça-t-elle d'une voix vibrante, d'où viennent ces papiers ? Comment se trouvent-ils entre tes mains ? — Le jeune homme lui fit le récit de sa rencontre avec Adrienne, du livre acheté par un brocanteur, racheté par lui et de sa découverte inattendue. — C'est merveilleux ! s'écria-t-elle ; cette histoire est un véritable roman... — Eh bien ! crois-tu maintenant à la vertu de mon talisman ? — Je crois en Dieu et en sa divine Providence ! Certes, ton père ne pourra résister ; mais la famille Caillet ?... As-tu un autre talisman ? — Oui, ma mère, et il se compose des mots suivants : « M<sup>me</sup> Mazurier deuxième, d'accord avec M. Caillet son gendre, a, par des manœuvres que je ne qualifie pas, dépouillé M<sup>me</sup> Duverger de l'héritage de son père. » — Edmond, que me dis-tu là ? — La vérité, je puis le prouver. Oh ! je pourrais t'apprendre encore plusieurs choses tout aussi surprenantes ; mais je ne veux te parler que de ce qui est utile à mon bonheur. — Ainsi, reprit-elle, depuis quinze jours tu as ces

50 centimes, chez tous les libraires. Même prix pour recevoir l'Almanach par la poste, en s'adressant au directeur du journal le Voleur, rue des Saints-Pères, n° 30.

Vient de paraître

L'ALMANACH GRESSENT Pour 1875.

L'Almanach Gressent, qui traite des cultures fruitière et maraîchère, est l'un des plus intéressants sous ce double point de vue. — 50 cent. franco par la poste, chez l'auteur, M. GRESSENT, à Sannois (Seine-et-Oise).

Musée des Familles, 29, rue St-Roch, Paris, et chez tous les libraires. — Paris, 6 fr. par an ; départements, 7 fr. 50 (franco).

SOMMAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 1874 : Galerie des contemporains illustres. Guizot, par Ch. Raymond (1 grav.). — La Curie romaine. Funérailles des papes et commencement de l'inter-règne, par Armand Dubarry (1 grav.). — Notes de Pêche et de Voyages. Frosch et Pécopin, par H. de la Blanchère (4 grav.). — Fantaisies scientifiques. Petite Histoire de la Médecine et des Médecins, par Eugène Muller (1 grav.). — Chroniques du Moyen-Age. La Fille de l'Imagier, par Raoul de Naverly (2 grav.). — Salon de 1874 (1 grav.). — Mercure de France. Théâtres.

ANNONCES.

Du testament de Mademoiselle Marguerite-Augustine MASURE, décédée rentière à Etampes, lequel testament, fait en la forme olographe, le vingt-huit novembre mil huit cent quarante-huit, enregistré et déposé pour minute à M<sup>e</sup> Hautefeuille, notaire à Etampes, par ordonnance de M. le Président du Tribunal civil d'Etampes, en date du vingt-trois novembre mil huit cent soixante-huit, a été extrait ce qui suit :

« Je donne et lègue à mes tantes Anne-Marguerite Verdureau, Adélaïde Verdureau et Rosalie Arsène Verdureau, rentières à Artenay, tous les biens meubles et immeubles qui m'appartiendront au jour de mon décès.

« La somme de trois cents francs pour les pauvres de la paroisse Saint-Martin, qui leur sera distribuée par les soins de M. le curé dudit Saint-Martin.

« Plus, trois cents francs pour l'église Saint-Martin, en sus des frais de mon enterrement. »

Les héritiers de mademoiselle Masure sont invités à adresser, dans le délai de vingt-quatre jours, à Monsieur le Préfet, les réclamations qu'ils peuvent avoir à présenter. 2-2

AVIS D'OPPOSITION.

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Hautefeuille, notaire à Etampes, le trois octobre mil huit cent soixante-quatorze, enregistré,

M. Jean HIRIGOYEN, ancien marchand épicier, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, n° 406,

A vendu à M. Augustin Désiré PELLETER, employé, et madame Jeanne OUSTEAU, son épouse, demeurant ensemble à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 406,

Le Fonds de commerce de Marchand Epicier, exploité en une maison sise à Etampes, mêmes rue et nu-

papiers... Pourquoi n'as-tu pas prévenu ton père immédiatement ?

— Je voulais être complètement renseigné au sujet de M<sup>me</sup> Duverger, et puis je t'attendais.

— Soit, mais depuis quinze jours M<sup>me</sup> Duverger et sa fille souffrent. La mère se consume lentement dans cette misérable chambre d'hôtel où l'espace et l'air lui manquent. Elles ont besoin de tout. Edmond, il faut écrire tout de suite à ton père.

— Il va venir, attendons-le. Ne perdons plus une minute et, à nous deux, occupons-nous de M<sup>me</sup> Duverger. Il faut lui trouver un autre logement.

— C'est absolument mon avis.

— Dans une heure, j'aurai loué à Passy une petite maison, entre cour et jardin, que j'ai déjà visitée, et demain, à midi, elle sera convenablement meublée pour recevoir M<sup>me</sup> Duverger et sa fille.

— Accepteront-elles ?

— Elles ne refuseront rien à M<sup>me</sup> Pierrard du Havre. Le lendemain, à dix heures, M<sup>me</sup> Pierrard entra dans la mansarde de la rue de Seine. Elle surprit la mère et la fille au moment où elles alloient faire un déjeuner à peu près semblable à celui de la veille.

— J'ai beaucoup réfléchi à ce que vous m'avez dit hier, Madame, dit M<sup>me</sup> Pierrard à la malade. L'air de cette chambre n'est pas salubre, en effet, continua-t-elle en appuyant sur les mots avec intention et en souriant. Je vous ai trouvé un autre logement et, si vous le voulez bien, je vais vous y conduire immédiatement. J'ai donné l'ordre qu'on y prépare un petit repas, et je veux me donner le plaisir de déjeuner ce matin avec vous.

Adrienne regarda sa mère avec surprise et ne put

méro, et les marchandises en dépendant, moyennant un prix stipulé payable : cinq mille francs après les formalités de publication, et le surplus à terme.

Etude de M<sup>e</sup> RENOU, notaire à Châteaudun.

A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> Novembre 1876.

FERME DE LA ROUSSELIÈRE

Sise commune de Saint-Hilaire-sur-Yerre.

Cette FERME, située à 9 kilomètres de Châteaudun, se compose de bâtiments d'habitation et d'exploitation, de 99 hectares 26 ares 03 centiares de terres labourables, et de 3 hectares 25 arcs 90 centiares de prés situés sur l'Yerre.

CLASSEMENT :

Table with 4 columns: Classe, Surface (ares), and other metrics. Rows include 1<sup>re</sup> Classe (9a 22a 25c), 2<sup>e</sup> Classe (41 33 78), 3<sup>e</sup> Classe (31 78 40), 4<sup>e</sup> Classe (9 88 40), 5<sup>e</sup> Classe (9 19 00), and Sans classement (4 10 40).

Contenance totale... 402<sup>a</sup> 54<sup>a</sup> 93<sup>c</sup>

Les terres sont très-fertiles en prairies artificielles. S'adresser à M<sup>e</sup> RENOU, notaire à Châteaudun. 4-2

DOMAINE DE MÉRÉVILLE.

HAUTS BOIS SÉCULAIRES

De toute beauté,

Au nombre de 400 pieds,

A VENDRE

Par Adjudication et par Lots,

A MÉRÉVILLE,

Dans le Grand Parc du château, où se trouvent plantés ces magnifiques Hauts Bois,

Le Dimanche 25 Octobre 1874, à 1 heure précise, Par le ministère de M<sup>e</sup> RAVAUT, Notaire à Méréville.

Chaque arbre à vendre est marqué du numéro de son lot. — (Voir les affiches pour le détail.)

S'adresser, pour visiter, à M. le Régisseur du Château ;

Et pour tous autres renseignements,

A M<sup>e</sup> RAVAUT, notaire. 4-4

AVIS AUX CHASSEURS!

ANCIENNE MAISON HUBLIN, CARD, SUCCESSION. PARIS — 19, Boulevard Saint Denis (en face la Porte Saint-Denis).

Armes de 1<sup>re</sup> solidité, cotées au-dessous de tout Paris. Fusils de chasse système Lefaucheur de 60 à 250 fr. Fusils à percussion centrale.

Grand choix d'articles de chasse. Carabines de salon de tous systèmes, Revolvers 6 coups, acier fondu de 8 fr. 90 à 45 fr.

RÉPARATIONS D'ARMES.

Expédition en province contre remboursement.

Gros. | Magasin au fond de la cour. | Détail. 8-8

s'empêcher de jeter un coup d'œil par la fenêtre ouverte. Ce regard n'échappa point aux deux femmes.

— Vous êtes mille fois bonne, Madame, et j'accepte avec reconnaissance.

— Ah ! je suis ravie, fit M<sup>me</sup> Pierrard. Mademoiselle, faisons vite des paquets de votre linge et de vos effets, une voiture nous attend en bas.

Ce ne fut ni long ni difficile. En moins d'une demi-heure, le garçon de l'hôtel avait descendu quatre petits ballots, et les trois femmes ayant pris place dans le fiacre, il fila dans la direction de Passy.

Adrienne n'avait pas adressé une question ; une grande tristesse s'empara d'elle. Douée d'un esprit subtil et de beaucoup de pénétration, elle comprenait qu'on l'éloignait de la rue de Seine pour la séparer de son ami inconnu et la soustraire à ses recherches ultérieures.

La voiture s'arrêta. M<sup>me</sup> Pierrard descendit la première et offrit son bras à la malade, qui l'accepta en tremblant et presque confuse. Elles traversèrent la petite cour, où l'on voyait des lilas prêts à fleurir, et entrèrent dans la maison.

EMILE RICHEBOURG.

(La suite au prochain numéro).



# MAISON COLLIN

Place Notre-Dame, à Étampes

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS SUR MESURES  
**GRAND CHOIX DE NOUVEAUTÉS POUR PANTALONS ET JAQUETTES**

## Saison d'hiver

**OUVERTURE D'UN RAYON DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS**  
 Pour Hommes et Jeunes Gens.

**VESTONS** drap ratiné, depuis. . . . . 15 fr.  
**PARDESSUS** drap frisé, depuis. . . . . 22 fr.

**PARDESSUS** doublés, satin de Chine. . . . . 28 fr.  
**REDINGOTES** drap noir. . . . . 35 fr.

**GRAND CHOIX DE PALETOTS ET GILETS DE CHASSE**

### PÊCHE ET CHASSE

VIE A LA CAMPAGNE — JOURNAL DES CHASSEURS  
 LA CHASSE ILLUSTRÉE (7<sup>e</sup> ANNÉE)  
 RÉOUVERTURE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE  
 EXERCICE 1874-75

Le moment est revenu de reprendre son journal de chasse et de pêche; et l'on sait qu'en France, ce journal est unique. C'est la *Chasse illustrée*, qui a réuni dans son cadre les autres recueils de ce genre. Son prix est le moindre des journaux illustrés, quoique ses gravures soient réputées belles entre toutes. A la fin de chaque année, ses numéros hebdomadaires forment un admirable volume de salon: plus de 600 pages d'impression et 200 dessins, vignettes, planches, etc. L'œuvre a trouvé bon accueil dans toutes les meilleures familles.

Prix: un an, 20 fr. — Six mois, 40 fr. — Trois mois, 5 fr. — Un numéro est envoyé gratis comme spécimen.

En ce moment la *Chasse illustrée* publie une délicieuse nouvelle:

*Les derniers Pêchés du chevalier de Vaucelas,*

Par M. le marquis de CHERVILLE.

Un exemplaire complet de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sera donné aux abonnés nouveaux avant le 1<sup>er</sup> septembre.

VIENT DE PARAÎTRE

L'ALMANACH DE LA CHASSE ILLUSTRÉE  
 POUR 1874-75.

AVEC LE CARNET DU CHASSEUR

Grand in 8°. Près de 100 gravures, vignettes, fleurons, etc.

Prix à nos bureaux, 56, rue Jacob, à Paris: 1 franc; par la poste: 1 fr. 25.

Adresser les demandes à M. Alfred Firmin-Didot, directeur de la *Chasse illustrée*, 56, rue Jacob, à Paris.

### MAISON PÉRICHON

11, Rue Darnatal, 11,  
 À ÉTAMPES.

On demande de suite **DEUX APPRENTIS.**

#### L'HYDROCÉRASINE MAUREL

Brevetée s. g. d. g., modère la transpiration, sans danger pour la santé, en détruit la mauvaise odeur. Appréciée surtout pour la toilette des dames comme tonique et rafraîchissante, elle raffermi les organes, le rajeunit et empêche les fteurs blanches.

#### LA VULNÉRINE MAUREL

Honorée d'un rapport spécial à l'Académie de Médecine, appuyée de nombreux certificats de médecins distingués pour ces heureuses guérisons, est le meilleur antipyrétique. Elle purifie l'air et en détruit les miasmes morbifiques. Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, brûlures, morsures, contusions, ulcères variqueux, piqûres d'insectes venimeux, arrête les hémorragies, empêche la gangrène, fait disparaître toute odeur, soulage l'obésité, etc.

Se trouve chez l'inventeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris. — En gros, rue de la Verrerie, 15, Maison FABRE, droguiste. — En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. BELIN, pharmacien, à Versailles; — DELANTHE, id., à Savigny; — FIALON, id., à Rueil; — PICHET, id., à Corbeil; — INGRAND, id., à Etampes; — CROUTELLE, id., à Mantes; — PAROD, id., à Pontoise; — GOBET, id., à Rambouillet.

#### MALADIES DES YEUX D<sup>r</sup> GAURAN

Clinique.

rue Saint-Antoine, 143. — Consultations gratuites à une heure; — consultations particulières à quatre heures; rue Blondel, 7. Paris. 30-19

**PLUS DE DENTS GÂTÉES**  
 Par l'emploi du Dentifrice  
 du Chimiste  
**GOULARD**  
 Recommandé par les sommités médicales  
 Prix: 3 francs.  
 Se trouve chez les principaux Parfumeurs et Pharmaciens.

Chez **CANTINIAU**, coiffeur à Étampes, rue Darnatal, 40-18

### PAPIER VÉGÉTO BOURDEL

AGGLUTINATIF

Pharmacien à Saint-Cloud.

Guérit: Coupures, Brûlures, Furoncles, Engelures et Plaies de toutes natures.

Prix: le rouleau, 60 cent; le paquet de 12 feuilles, 50 c. — Dépôt chez tous les pharmaciens et herboristes. 13-1

### GOVERNEMENT DU PÉROU

DREYFUS FRÈRES & C<sup>o</sup>

DE PARIS

21, BOULEVARD HAUSSMANN.

Seuls Concessionnaires du

### GUANO DU PÉROU

Loi du 11 Novembre 1869  
 DÉPÔSÉ

### GUANO DISSOUS

du PÉROU  
 Convention du 15 Avril 1874  
 DÉPÔSÉ

DEPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAN.  
 Brest, chez M. E. VINCENT.  
 Cette, chez MM. A.-G. ROYÉ et C<sup>o</sup>.  
 Cherbourg, chez M. Eugène LIAS.  
 Dunkerque, chez MM. C. BOURDON et C<sup>o</sup>.  
 Landerneau, chez M. E. VINCENT.  
 La Rochelle, MM. d'ORBIGNY et FAUSTIN fils.  
 Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
 Marseille, chez MM. A.-G. ROYÉ et C<sup>o</sup>.  
 Melun, chez M. LE BARRE.  
 Nantes, chez MM. A. JAMONT et LUARD.  
 Paris, chez M. A. MONSEN-DUPIN.  
 St-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HEARD.



### L'OPINION NATIONALE

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Si imprimant la nuit

Traité, 64 L. — 6 mois, 32 f. — 3 mois, 16 f. — 1 mois, 5 f. 50.

COMITÉ DE DIRECTION POLITIQUE:

MM. LEROYER, — CH. ROLLAND, — BATAILLON.

DÉPÔTS SOUSCRIPTIONS: MM.  
 LEROYER (Rhône). BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE.  
 C. BOLLAND (Saône-et-Loire). FAYE (Lot-et-Garonne).  
 RAMEAU (Seine-et-Oise). LÉON ROBERT (Ardennes).  
 JULES GRÉVY (Jura). DE WARSBERG (Algérie).  
 E. CHARTON (Yonne). CÉMIÉUX (Alicor).  
 FOUCHARD (Gironde). LUCAS (Constantine).  
 General BILLOT (Gorée). RUSSEL (Isère).  
 BAUCARD (Landes). FASSIN (Loir-et-Cher).  
 TURQUET (Aisne). MARIE (Fustat).  
 JONON (Seine-et-Meuse). WILSON (Indre-et-Loire).

Ces noms caractérisent assez la politique suivie par *L'Opinion nationale*, et qui se rapproche trop de la nôtre pour que nous puissions en faire le silence. En ce qui concerne les renseignements relatifs aux intérêts matériels: Cours de la Bourse, Cote des marchandises et des denrées, Chroniques agricoles, *L'Opinion nationale* est, de beaucoup, la plus complète de tous les journaux parisiens. On peut s'abonner par Carte postale, autorisant l'Administrateur, 5, rue Cop-Tiron, Paris, à faire traite pour le montant de l'abonnement souscrit. Les timbres-poste sont acceptés en paiement pour les abonnements d'un mois. O. N. n° 39.

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prévenons qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de leur adresser.

### AVIS AU COMMERCE ET A L'AGRICULTURE

M. et J. Deconinck, à Dunkerque et à Arras, ont présentement à vendre 11 variétés de **BLÉS DE SEMENCE** anglais et français; agents de Frédéric F. Hallett (blés généalogiques). Achats faits directement sur les lieux de production. — Même maison: **NITRATE DE SOUDE** (importation directe) et tous autres engrais chimiques sur dosage garanti. 5-3

### COMPAGNIE DES ENGRAIS CONTRÔLÉS BERTHIER, SEURETTE & C<sup>ie</sup>

11, Rue Boucry, Paris

PHOSPHATE FOSSILE, SUPERPHOSPHATE, GUANO DU PÉROU

Nitrate de soude, Engrais équilibré et complet pour céréales, etc.

Envoi franco par la poste et sur demande de circulaires contenant les garanties de dosage et tous renseignements. 7-7

### Le MONITEUR de la BANQUE et de la BOURSE

JOURNAL FINANCIER (7<sup>e</sup> année) PARAÎSSANT TOUS LES DIMANCHES

LISTE OFFICIELLE DE TOUS LES TIRAGES

Renseignements complets sur Emprunts d'Etat, Actions, Obligations, etc., etc.

1 fr. PAR AN pour Paris et les départements.

En mandat ou timbres-poste, 7, rue Lafayette, Paris.

ABONNEMENTS D'ESSAI, POUR 3 MOIS: 1 FRANC. (14-6)

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.  
 Étampes, le 3 Octobre 1874.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Étampes.  
 Étampes, le 3 Octobre 1874.

Enregistré pour l'annonce n° Folio  
 Reçu franc et centimes, décimes compris.  
 A Étampes, le 1874.

### Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Étampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
26 Septembre 1874.	fr. c.	2 Octobre 1874.	fr. c.	26 Septembre 1874.	fr. c.
Froment, 1 <sup>er</sup> q. ....	20 68	Blé-froment .....	21 00	Blé élite .....	20 50
Froment, 2 <sup>e</sup> q. ....	19 46	Blé-boulang. ....	48 34	Blé marchand .....	19 25
Méteil, 1 <sup>er</sup> q. ....	46 64	Méteil .....	46 67	Blé champart .....	18 25
Méteil, 2 <sup>e</sup> q. ....	45 28	Seigle nouv. ....	13 34	Méteil moyen .....	17 25
Seigle .....	44 08	Orge .....	13 34	Méteil .....	16 00
Escourgeon .....	44 67	Escourgeon .....	12 00	Seigle .....	13 25
Orge .....	43 42	Avoine .....	11 17	Orge .....	13 25
Avoine .....	12 08			Avoine .....	11 45

### Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 26 Septembre au 2 Octobre 1874.

DÉNOMINATION.	Samedi 26	Lundi 28	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 1 <sup>er</sup>	Vendredi 2
Rente 5 0/0 .....	99 70	99 55	99 75	99 30	99 25	99 05
— 4 1/2 0/0 .....	90 50	90 00	89 75	89 75	89 25	89 30
— 3 0/0 .....	63 40	62 80	62 80	62 45	62 45	62 30